

17 & 18 octobre 2019

Ministère
de la Justice

20^{èmes} journées de valorisation de la recherche

**Respecter les droits de l'enfant,
est-ce protéger l'enfant ?**



contact et inscriptions :
recherche.enpjj-roubaix@justice.fr

École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
16, rue du Curoir - 59100 - Roubaix

www.enpjj.justice.fr



Respecter les droits de l'enfant,

est-ce protéger l'enfant ?

Journées de valorisation de la recherche – 17 et 18 octobre 2019, Roubaix

En partenariat avec les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA) et Terre des hommes
Avec le soutien du Défenseur des droits et du collectif «Agir ensemble pour les droits de l'enfant» (AEDE)

Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies adoptait le premier traité international consacrant la reconnaissance de droits fondamentaux à l'enfant et la nécessité de les protéger et de répondre à leurs besoins impérieux. À la veille du trentième anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE), il reste indispensable de penser et d'interroger le statut juridique de l'enfant, l'effectivité de ses droits et les conditions de sa participation aux décisions qui le concernent.

Dans ce contexte de bilan pour l'ensemble des pays ayant ratifié la convention, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) organisera, les 17 et 18 octobre 2019, à Roubaix, ses 20èmes journées de valorisation de la recherche autour d'une question centrale : « Respecter les droits de l'enfant, est-ce protéger l'enfant ? ».

Indéniablement, le statut de l'enfant et la connaissance de ses besoins évoluent au gré des modifications législatives, mais aussi des recherches et expériences conduites auprès et avec des enfants et des jeunes. Alors que les rapports d'observateurs internationaux ou d'autorités nationales de veille soulignent les défaillances du système de protection français³, ce colloque aura pour ambition de faire le point sur l'exercice et le respect des droits de l'enfant. L'enfance vulnérable, qu'elle soit victime, en situation de handicap, de pauvreté, de délinquance ou de migration exige une attention toute particulière.

Comment les droits capacitaires et le pouvoir d'agir des enfants et jeunes accompagnés sont-ils valorisés et respectés ? Donner de nouveaux droits à l'enfant permet-il de le rendre responsable ? Quelle place occupent alors celles et ceux qui sont eux-mêmes responsables des enfants ? Comment la promotion des droits de l'enfant devient-elle pour les acteurs du travail social et éducatif un levier pour accompagner leurs pratiques professionnelles ?

À partir de travaux, d'expertises et d'expériences nationales et internationales de chercheurs, professionnels et de jeunes engagés, ces journées souhaitent proposer un dialogue riche et interdisciplinaire pour envisager de nouvelles perspectives tant pour la réflexion que pour la pratique.

En plaçant la parole des enfants et leur participation au cœur de leur programme, parce qu'elles sont un objectif et une condition de l'effectivité des droits des enfants, ces journées constitueront également un hommage à Dominique Youf. Ce philosophe, spécialiste des droits de l'enfant, envisageait en effet l'enfant comme « libre et égal », il nous invitait et nous encourageait à penser dans un même mouvement protection et émancipation des enfants, et à mesurer les possibles contradictions que ces philosophies d'action génèrent dans le champ de la protection de l'enfance. Plus que jamais d'actualité, ses travaux inspireront ces journées pour, selon ses mots « penser les droits de l'enfant en partant de la philosophie des droits de l'homme » (1999), et peut-être « donner de nouveaux droits aux enfants » (2017).

Les journées commenceront le jeudi 17 à partir de 9 heures et s'achèveront le vendredi 18 à 13 heures.

Le programme détaillé sera prochainement disponible sur le [site internet](#) de l'ENPJJ.

Inscriptions gratuites dans la limite des places disponibles jusqu'au : Vendredi 4 octobre 2019

Fiches d'inscriptions à retrouver en ligne sur le site de l'ENPJJ ou ci-dessous :

[Tout public](#) / [Professionnels PJJ](#)

À renvoyer par voie électronique sur : recherche.enpjj-roubaix@justice.fr

